

GUERLEDAN

Mair de Bretagne, Saint Guen

DÉCEMBRE 2023

N° 12

**INAUGURATION DU
CENTRE INCENDIE
SECOURS**

**SAPEUR-POMPIER,
POURQUOI PAS VOUS ?**

**URBANISME :
LE ZAN**



TOUT SAVOIR

L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS	4
INAUGURATION DU CENTRE INCENDIE SECOURS	5
DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE	6
L'ANCIENNE COOPÉRATIVE	
4 PLANTES INVASIVES	8
INAUGURATION DES LOGEMENTS	
TERRES D'ARMOR HABITAT	9
MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE	10

MIEUX COMPRENDRE

ZAN	
LES ÉLECTIONS	12
TITRES DE SÉCURITÉ	13
LES TRAVAUX	14
ÉLAGAGE	17

PARTAGER

ESPACES PUBLICS	18
SONS DE BRETAGNE À L'EHPAD	
ÂGES & VIE	19
RÉTROSPECTIVE	20



CULTURE & SPORT

FOOT & ARBITRAGE DE GUERLÉDAN À LA RÉUNION	22
THOMAS JAN...	23
CERCLE CELTIQUE	24



MOTS DES ÉLUS

.....25

AGENDA

.....26

Mairie de Mûr-de-Bretagne
2 rue Sainte-Suzanne
Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 51 32

Mairie de Saint-Guen
5 rue du Sénéchal
Saint-Guen
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 54 03

HORAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME

Du 1^{er} sept. au 30 juin : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le samedi : 9h30 à 12h30

Juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h - (19h30 le vendredi).

Dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

COORDONNÉES & NUMÉROS UTILES

Mairie	02 96 28 51 32 accueil@mairieguerledan.bzh	Ludothèque	02 96 28 54 78
La Poste Mûr-de-Bretagne	02 96 26 05 15	Bibliothèque	02 96 26 09 41
La Poste Saint-Guen	02 96 28 54 03	Cyber commune	02 96 26 06 09
Centre de secours	02 96 26 07 74	Point information emploi	02 96 26 06 09
Pharmacie de garde	32 37	Relais assistantes maternelles	02 96 66 60 50
Cabinet de santé	02 96 26 38 28	Office du tourisme	02 96 28 51 41
Gendarmerie Nationale	02 96 28 51 18	Camping communautaire	02 96 26 01 90
Police municipale	02 96 28 51 32	Base de Plein Air	02 96 67 12 22
Collège Paul Eluard	02 96 28 50 74	Restaurant scolaire	02 96 25 11 34
Collège Saint-Joseph	02 96 28 50 76	Garderie périscolaire	02 96 67 28 29
Ecole publique	02 96 26 08 69	ALSH (centre aéré)	02 96 67 29 09
Ecole Saint-Joseph	02 96 28 54 02	Chenil Service	02 96 58 03 72

1^{ère} de couverture : Inauguration du CIS.

Réalisation et impression : Copyplan - Date de parution : Décembre 2023

Comité de rédaction : Comité de rédaction : Jean-Noël BALAVOINE, Josette COZ, Mickaël DABET, Géraldine GUILLOUZY, Marie-Noëlle JOUANNIC, Eric LE BOUDEC, Nathalie LE DROG OFF, Jean-François LE DUDAL, Joseph LE GOFF, Marie-Anne LE POTIER, Jean-Paul MAUDIRE et Christiane MOREL



Eric Le Boudec
Maire de Guerledan
Maire délégué
de Mûr-de-Bretagne

Mickael DABET
Maire délégué de Saint-Guen
Vice-président au tourisme
de Loudéac Communauté
Bretagne Centre

Malgré un été plutôt morose, bien moins ensoleillé et sec que l'année passée, notre commune a encore attiré cette année de nombreux estivants à la recherche de repos dans un environnement paisible et agréable.

L'année 2023 a réellement été une année riche en événements, de manifestations et de rencontres qui ont embelli non seulement la saison estivale mais encore en cette fin d'année où les diverses manifestations se poursuivent et donnent de la vie à notre commune. Nous remercions toutes les associations, les commerçants pour les animations mises en place.

L'année 2023 se termine, les projets se poursuivent, les travaux de rénovation de la toiture de l'église, bien que plus conséquents que prévus, s'achèvent. D'autres commencent : les travaux d'aménagement d'un parking afin de sécuriser la dépose de nos enfants devant les écoles, la démolition des hangars nous donne déjà une image plus précise de l'espace disponible pour cette réalisation. L'effacement des réseaux dans les rues du Sénéchal et Théodore Botrel à Saint-Guen doivent débuter en cette fin d'année. Nous pourrons par la suite réfléchir à l'aménagement de cette partie du bourg. Nous continuons par ailleurs le verdissement du cimetière de Mûr-de-Bretagne, mais aussi la rénovation des sanitaires dans la rue du Centre, donnant un nouvel espace plus aéré en centre-bourg.

Après de conséquents travaux en mairie de Saint-Guen, c'est avec plaisir que nous avons accueilli un nouveau service dans notre commune avec la délivrance des titres sécurisés. Les lieux ont été repensés pour accueillir au mieux les demandeurs dans un endroit adapté. Le service est aujourd'hui en vitesse de croisière pour la satisfaction de tous.

Et si les projets sont nombreux, nous devons aujourd'hui faire face à de nouvelles contraintes. La réalisation de nouvelles constructions ne pourra se faire qu'après la mise aux normes des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, tout en intégrant la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), qui modifiera certainement l'étendue des terrains constructibles. Nous devons par ailleurs répondre à la rénovation énergétique de nos logements si nous voulons poursuivre leur location. Ne parlons pas du coût des matériaux, qui ne cesse de croître. Cela impacte et impactera évidemment nos budgets. Vous comprendrez l'importance de toutes ces problématiques, il nous faudra rester attentifs à celles-ci.

Mais nous restons optimistes, nous étudions chaque projet avec l'optique de rechercher le maximum de subventions possibles pour les mener à bien et ce, en étroite collaboration avec nos services.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et nous vous donnons rendez-vous pour les vœux à la population.

Mickaël DABET
Maire délégué de Saint-Guen
Vice-président au tourisme
de Loudéac Communauté Bretagne Centre

Eric LE BOUDEC
Maire de Guerledan
Maire délégué de Mûr-de-Bretagne

L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS A RÉUSSI SA RECONVERSION

DEVENUE VACANTE DEPUIS LA CRÉATION DU NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS,
L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS ABRITE DÉSORMAIS UN PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES :

● Les anciens locaux administratifs et le foyer sont occupés gracieusement par l'association « Rayon de Soleil ». En contrepartie, les bénévoles de l'association y réalisent quelques travaux d'amélioration.

● Le garage des véhicules d'intervention (200 m²) sera occupé par une nouvelle entreprise qui cherchait à s'installer sur notre commune.

Un bail commercial a été signé avec l'entreprise.

● L'association de Sauvegarde de la chapelle Sainte-Suzanne maintient son activité de collecte de journaux sur site avec la mise à disposition du garage du véhicule « ambulance ». Entre les collectes, les big bags sont stockés au local technique, rue de la Traversière.



**Service de couture,
Retouches, Ameublement
Personnalisations et
Upcycling.
Mercerie et tissus.**

« Nous faisons perdurer vos vêtements dans le temps en leur donnant une seconde vie. »

13 rue de l'Eglise 22530 Mûr de Bretagne

les-mains-de-fee.fr

06 68 95 18 03

Nouveauté : MERCERIE ET TISSUS





INAUGURATION CIS - 9 SEPT 2023

L'inauguration du nouveau centre de secours a eu lieu le 9 septembre 2023 en présence de Mme BARRIERE, Directrice de Cabinet de M. le Préfet, M. COAIL, Président du Conseil Départemental, Céline GUILLAUME, conseillère départementale, les représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours, les sapeurs-pompiers, les élus des communes voisines et d'un nombreux public lors de l'après-midi portes ouvertes.

Extrait des propos d'Eric LE BOUDEC, maire de GUERLEDAN :

« Aujourd'hui, nous sommes nombreux et ravis de nous retrouver pour inaugurer le centre de secours « Gwerledan – Mûr ». Il s'agit d'un équipement moderne et de qualité, qui apportera assurément davantage de confort et de fonctionnalité nécessaire à nos chers sapeurs-pompiers, et de fait, à la population. Après le parc de la mairie et la gare, la caserne mute vers cette zone d'activité de ToulHouze, endroit stratégique pour améliorer, voire garantir, l'efficacité des interventions. Cette implantation permet une meilleure visibilité du centre de secours ainsi qu'un accès facilité, direct à la R.N. 164, axe stratégique en cours de développement. Vous le verrez ou vous l'avez remarqué, outre les éléments techniques, cette caserne est fonctionnelle et le bien-être des sapeurs-pompiers a été pris en compte. C'est un projet réussi.

Lors du déménagement courant janvier 2023, j'ai pu noter l'ambivalence de vos sentiments. Les sirènes ont résonné dans le bourg. Vous étiez certes heureux de vous installer dans ce nouvel équipement mais il vous était aussi difficile de quitter une caserne dans laquelle vous avez passé tant de temps, dans laquelle les noms résonnent encore, la voix des camarades en retraite et des copains disparus. Souvenirs rieurs et joués d'un soir de Sainte-Barbe,



souvenirs tristes et déprimés d'un retour d'intervention sur un accident.

Ici une nouvelle histoire commence pour vous et la population. Cette cérémonie récompense l'action conjuguée des élus et des sapeurs-pompiers :

➔ Action du Service Départemental d'Incendie et de Secours et du Département car il faut une volonté de vos représentants et des institutions pour maintenir, moderniser et développer une caserne sur une commune. La caserne des pompiers, c'est ce qu'on regarde bien souvent dans une commune. C'est « la vitrine » et elle vient compléter ses récents équipements.

➔ Action des élus, en particulier mon prédécesseur, Hervé LE LU, qui a œuvré pour la réhabilitation de cet établissement en participant à la négociation du prix d'achat. Néanmoins, votre budget ne permettait pas de boucler l'opération et vous nous avez sollicité pour la partie « voirie et accès ».

Je salue l'ensemble des collègues maires des communes voisines qui, de façon unanime, ont répondu favorablement à notre sollicitation afin d'apporter leur contribution financière, et ce, au prorata de la population dite

« de premier secours » : 76 200 € répartis entre 11 communes à savoir Bon-Repos-sur-Blavet, Caurel, Guerledan, Le Quillio, Lescouët-Gouarec, Merléac, Plussulien, Saint-Aignan, Saint-Connec, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Mayeux. C'est un bel exemple de solidarité territoriale comme il y en a eu aussi dans le passé. J'ai en mémoire l'acquisition d'un camion-citerne entre nos collectivités, fin des années 90, suite à un incendie de grande ampleur à Lisquilly à Mûr-de-Bretagne.

Je signale aussi la présence d'agents de la commune de GUERLEDAN dans votre effectif. Une convention de disponibilité a été signée avec vos services du SDIS pour quatre agents dans le cadre de leur activité opérationnelle. Ceci représente un volume de 2 600 heures par an. Une convention complémentaire a été mise en place pour l'accès aux services périscolaires durant vos interventions.

Lors du prochain conseil municipal, je proposerai d'accompagner les agriculteurs dans leur aménagement de défense incendie en « citerne souple ». Ceci permettra de bénéficier d'importantes réserves d'eau en campagne tout en évitant un renforcement du réseau d'eau. Ces exemples illustrent l'attention des élus locaux à la défense d'incendie et de secours.

Pour conclure, ce n'est pas tous les jours que nous inaugurons un centre de secours, c'est donc une nouvelle histoire qui commence. Cette caserne ne demande qu'à se développer et gageons qu'elle suscitera de nouvelles vocations. Son implantation garantit des possibilités d'agrandissement. Bravo à toutes et à tous pour cette réalisation ! Je souhaite une longue vie à la caserne « Gwerledan – Mûr » et bonne journée ! ».



TOUT

SAVOIR



**C'EST PAS
LA TAILLE
QUI COMPTE**
C'est toi!



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Depuis le 18 janvier 2023, nous avons déménagé dans nos nouveaux locaux situés dans la Zone Artisanale de Toulhouze à Guerledan. Ceux-ci sont plus agréables, plus fonctionnels et mieux situés géographiquement. Ce dernier point est plutôt positif car il permet d'élargir le rayon du délai de sept minutes pour rejoindre le centre de secours.

Même si l'effectif se stabilise, depuis quelques années, nous rencontrons des carences de disponibilités en journée, des faiblesses pour assurer à 100% nos astreintes les nuits, les week-ends et les jours fériés avec un effectif réglementaire.

Aujourd'hui, les contraintes professionnelles et personnelles ont changé, nous devons recruter pour pallier à cette évolution sociétale.

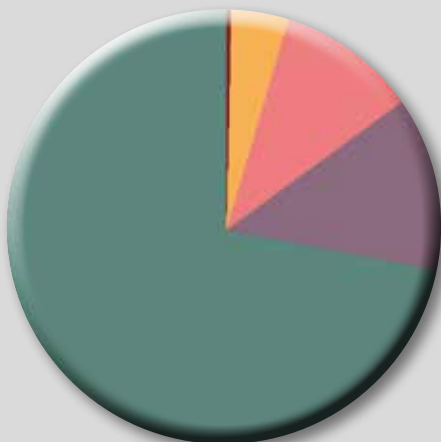
Nous recherchons donc des femmes et des hommes de 16 à 55 ans, pour qui solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots et pourraient éventuellement être disponibles en journée.

Le centre d'incendie et secours de Guerledan-Mûr compte aujourd'hui vingt-cinq sapeurs-pompiers volontaires : cinq femmes et vingt hommes. Tous vivent leur engagement au quotidien aux services des autres en parallèle de leur métier ou de leurs études et de leur vie de famille.

SECTEUR D'INTERVENTION ET ACTIVITÉ

Le centre de secours défend en premier appel 10 communes correspondant à environ 4 400 personnes. L'activité opérationnelle pour l'année 2022 était de 428 sorties d'engins.

NOS INTERVENTIONS



- ▣ 72% SECOURS À PERSONNE
- ▣ 13% ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
- ▣ 10.4% DES INCENDIES
- ▣ 4.3% OPÉRATIONS DIVERSES
- ▣ 0.3% INTERVENTIONS SPÉCIALITÉS.

C'est plus de 12% par rapport à 2021

Cette activité est due à l'été particulièrement chaud et sec provoquant des feux d'espaces naturels plus nombreux. Comme chaque année en période estivale, la population augmente sur Guerledan et sur toutes les communes autour du Lac de Guerledan.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Aujourd'hui, vous pouvez compter sur ces femmes et ces hommes. Mais pour éviter qu'à cours terme, faute d'effectif suffisant, nous soyons dans l'impossibilité d'assurer la mission pour laquelle nous nous sommes engagés, nous devons étoffer notre effectif.

**REJOIGNEZ
LES SAPEURS-POMPIERS
DE GWERLEDAN-MÛR
ET FAITES ÉQUIPE
AVEC NOUS**

CONDITIONS

- AVOIR 16 ANS REVOLUS
- RESIDER EN FRANCE ET AVOIR FAIT SA JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE
- JOUIR DE SES DROITS CIVIQUES
- ABSENCE DE CONDAMNATION
- REMPLIR LES CONDITIONS D'APTITUDES MEDICALES

RECRUTEMENT

- RESIDER OU TRAVAILLER DANS LE SECTEUR DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
- TOUTES MISSIONS OU POSSIBILITE D'ENGAGEMENT DIFFERENCIE (EXEMPLE SECOURS A PERSONNE UNIQUEMENT)

FORMATION

- FORMATION INITIALE DE 30 JOURS A VALIDER EN 3 ANS
- 32 HEURES PAR AN DE FORMATION DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS

ASTREINTE

- 1 SEMAINE MINIMUM PAR MOIS ET SELON LES DISPONIBILITES

Contactez le
Lieutenant Xavier LE FUR
Chef de centre
07 88 50 92 42
ou chef.de.centre.murdebretagne@sdis22.fr

**SEUL,
ON VA PLUS VITE.
ENSEMBLE,
ON VA PLUS LOIN...**



© Lainé Alexandre / SDIS22

OBJECTIFS ATTEINTS POUR « L'ANCIENNE COOPÉRATIVE » RUE DE LA TRAVERSIÈRE

Cette acquisition réalisée en juin 2023 pour la somme de 90 000 € a permis :

- De **bénéficier d'un hangar** de stockage de 500 m², muré et bétonné, pour nos services techniques qui disposent d'un lieu unique de stockage de matériel. L'ancien local technique de Saint-Guen a été ainsi mis en vente.
- De **pérenniser l'organisation** de la foire régionale biologique sur la commune, qui recherchait depuis des années un lieu de stockage à proximité de la foire. Une convention d'occupation a été contractée entre la commune et Biozone pour un prix forfaitaire annuel de 1 000 €.
- De **maintenir l'activité** marché au « cadran » pour l'organisation du marché aux veaux le lundi après-midi. Il est important de maintenir cette activité sur notre commune. Une convention d'occupation gratuite a

été mise en place pour cette activité. En contrepartie, l'entreprise prendra en charge les travaux d'aménagement prévus au cours du 1^{er} trimestre 2024.

- D'**installer un futur artisan** sur la commune. Une partie du bâtiment a été cédée à M. Louis CERNAY, en démarche de création d'entreprise, pour la somme de 25 000 €.

Au final, **cette opération immobilière s'avère très positive**, redonnant une utilité à ce site sous-exploité. Cette démarche importante, en accord avec l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette), permet l'installation de nouvelles entreprises.

Rondement menées, toutes ces démarches ont été réalisées en moins de six mois. Guerlédan continue d'attirer des investisseurs et c'est un élément de différenciation incontournable avec bon nombre de communes voisines.

4 PLANTES INVASIVES DANGEREUSES POUR MA SANTÉ



L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE



LE RAISIN D'AMÉRIQUE



LA BERCE DU CAUCASE



LE DATURA STRAMOINE

AVIS DE RECHERCHE
EN BRETAGNE

SIGNALEZ-LES !

CONTACTEZ
VOTRE RÉFÉRENT :
02 96 28 51 32

AFFICHE CRÉÉE PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :



INAUGURATION DES LOGEMENTS TERRES D'ARMOR HABITAT

Le 13 octobre dernier, l'inauguration des logements, rue du Champ de Foire a eu lieu en présence de Mme Routier, présidente de Terres d'Armor Habitat et vice-présidente du Conseil Départemental, M. Loïc Roscouët, notre Conseiller départemental, M. Jean-Pierre Le Bihan, vice-président de Loudéac Communauté Bretagne Centre, M. Pestel, directeur général de Terres d'Armor Habitat et les représentants de ses services, plusieurs autres élus et les résidents des lieux.

M. Le Maire, Eric Le Boudec, a précisé la genèse du projet qui a démarré lors du précédent mandat, dès 2014, lorsque l'équipe d'Hervé Le Lu a répondu à un appel à manifestation d'intérêt régional (AMI) concernant la revitalisation des centres-bourgs. Le dossier mûris à l'époque a été retenu, permettant d'optimiser les subventions pour :

➔ **Recréer des lieux de centralité dans le centre-bourg**, ce qui a été réalisé avec l'arasement d'une friche commerciale et la création de Halles.

➔ **Entamer une stratégie de « recyclage immobilier »**, avec ici la création de logements sociaux, mais aussi avec l'extension de la maison médicale, la création de la maison de l'enfance, la réhabilitation du gymnase...

Rappel des étapes :

2018 : Achat des deux immeubles plus un peu de terrain par la commune grâce à une collaboration

avec l'EPF (Établissement Public Foncier) et projet porté par Côtes d'Armor Habitat (à l'époque) de 13 appartements, réduits à 6 en raison de problématiques budgétaires.

2021 : Début des travaux. La commune a réalisé en complément les travaux de raccordement électrique, les travaux portant sur les réseaux, le stationnement et les abords pour 29 000 €, soit un engagement total de la commune arrondi à 192 000 €. Un portage foncier a été réalisé par la Communauté de Commune de Loudéac pour un montant de 163 000 €, relai financier en cours de remboursement. LCBC a également apporté 34 000 € sur ses fonds propres, dans le cadre de sa politique volontariste en matière d'habitat. L'État, quant à lui, a apporté 11 574 € via la délégation des aides à la pierre. Au total, ces différentes contributions s'élèvent à 237 000 €.

2022 : en novembre, les résidents intègrent leurs logements flambants neufs.

2023 : ce 13 octobre, inauguration officielle du bâtiment.

Ce collectif de 6 logements porte à 28 le nombre de logements à vocation sociale dans notre commune de Guerlédan (12 appartements dans le HLM de Pors Gostat, 12 pavillons dans le lotissement de Kerrouail et 4 logements dans l'ancienne auberge de jeunesse reconvertie par les services de Loudéac Communauté).



MSP, MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE



L'association des « professionnels de santé d'Uzel-Guerlédan » a tenu son assemblée générale le jeudi 12 octobre 2023 à la salle des fêtes de Saint-Guen.

Cette association porte la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Uzel/Guerlédan (MSP) qui a été labellisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en février 2023 en obtenant la validation du projet de santé élaboré par le groupe de professionnels.

RAPPEL DES OBJECTIFS :

- ➔ **Attirer des médecins ;**
- ➔ **Augmenter l'accessibilité aux soins ;**
- ➔ **Formaliser la coordination et le travail en équipe ;**
- ➔ **Mettre en place des actions de prévention de santé** (par exemple promouvoir la vaccination : action menée cet automne par tous les professionnels concernés).

LES POINTS FORTS : l'association est forte de nombreuses professions paramédicales qui travaillent en collaboration avec les médecins généralistes : infirmiers et infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, dentistes,

personnels de pharmacie, podologues, opticiens, ostéopathes et psychologues. Elle compte une quarantaine d'adhérents. L'association et la MSP donnent de la visibilité à l'offre de santé de notre territoire et permet d'être reconnu par les instances, notamment l'ARS, qui peut orienter certains médecins cherchant une installation éventuelle.

PROCHAINE ÉTAPE : constituer une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) qui permettra de percevoir des financements pour continuer la mise en œuvre du projet de santé de la MSP, la création d'un poste de coordinateur, et contribuera à l'indemnisation des professionnels de santé en fonction des actions menées. Elle sera opérationnelle au 1^{er} semestre 2024.

MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Présidents : Marie-Noëlle Le Sergent (kinésithérapeute à Guerlédan) - Jacky Robin (kinésithérapeute à Uzel)
Vice-présidente : Isabelle Gaudin (pharmacie de Guerlédan)
Trésorières : Emmanuelle Jounay (infirmière à Uzel)
Anne-Lise Rault (infirmière à Guerlédan)

MUR



OPTIQUE



VISION
de l'ENFANT



EXAMEN NON
MEDICAL de VUE



VERRES
PROGRESSIFS



LENTILLES de CONTACT



SPORT à la VUE



Votre opticien
s'engage

Qualité de service certifiée
AFNOR Certification



02 96 25 17 96



www.muroptique.fr



9 rue de l'église - Mûr de Bretagne - 22530 GUERLEDAN



Avec et Sans RDV



Mardi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

Mercredi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

Jeudi 9h00 - 12h30 / Fermé - Déplacement à domicile & EHPAD

Vendredi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30

Samedi 9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h00

Plus aucune perte de sols naturels, agricoles ou forestiers: voilà l'objectif ambitieux de la politique de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) affirmée dans le projet de loi Climat et résilience suite à la convention citoyenne sur le climat, pour lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain.

Cette loi demande aux territoires, communes, départements, régions, de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020, et de parvenir au zéro artificialisation nette en 2050. 596000 hectares ont été artificialisés en dix ans en France, sous l'effet de l'étalement urbain, du développement des transports et des infrastructures, dont 18 000 en Bretagne.

Les conséquences de l'artificialisation des sols sont nombreuses :

- L'érosion massive de la biodiversité par la destruction des habitats naturels (un million d'espèces animales et végétales seraient menacées) ;
- La hausse du niveau de pollution, la baisse de la qualité de l'air ;
- L'augmentation des émissions de CO2 (moins de stockage en carbone des sols), accentuation des îlots de chaleur urbains.

Quelles conséquences pour notre territoire ?

La « ZAN » va révolutionner les politiques d'aménagement de nos bourgs.

Les communes rurales qui ont peu consommé d'espace les dix dernières années sont défavorisées par rapport aux villes, grandes consommatrices de foncier. Dans le monde rural, il faut à la fois préserver des terres naturelles et agricoles, et accueillir davantage de logements et d'entreprises pour se développer.

La commune de Guerlédan pourrait consacrer 2,5 ha pour les constructions, habitats, entreprises, équipements divers. L'équation est bien difficile pour les élus car elle remet en cause des stratégies d'implantations de lotissements (suppression de terrains à bâtir) et divers aménagements (fini les projets de déviations de nos bourgs). Devant ce « mur » d'obstacles, trois réflexes doivent être retenus :

➔ **ÉVITER de construire** en priorisant les rénovations et utiliser le bâti vacant ;

➔ **RÉDUIRE la taille des terrains constructibles ;**

➔ **COMPENSER toute urbanisation.**

Avec le service urbanisme de Loudéac Communauté Bretagne Centre, nous avons pu intégrer cette notion depuis quelques années dans notre réflexion et notre stratégie. Ainsi pour favoriser la rénovation, nous avons répertorié et inscrit au Plan Local d'Urbanisme tous les bâtiments en pierre pouvant être, à l'avenir, rénovés. Nous encourageons les propriétaires de logements vacants à remettre en état de location ou de vente leur immeuble.

Nous intégrons une règle de densité de 14 habitations par hectare pour les aménagements de lotissement. Et enfin, pour compenser, nous intégrons des aires enherbées dans nos aménagements et priorisons les parkings perméables.

Il reste des lots à bâtir dans le lotissement rue du lac, ainsi que des « dents creuses » à Mûr-de-Bretagne et Saint-Guen dont la superficie dépasse 600 m² ce qui ne sera pas le cas dans les futurs lotissements.

LES ÉLECTIONS

Dans le cadre des futures échéances électorales (Élections européennes du 9 juin 2024), merci de bien vouloir signaler toute modification de votre situation (déménagement, ...). Les jeunes qui atteignent la majorité sont inscrits d'office dans la commune où ils se sont recensés.

Concernant les jeunes de moins de 26 ans, ils ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile réel, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (études).

A partir de 26 ans, si les jeunes ne résident plus sur la commune, ils doivent s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de résidence.

Si vous voulez vous inscrire sur la liste électorale, vous pouvez le faire en vous rendant sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Vous pouvez également vous inscrire en Mairie. Il vous faudra fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport), un justificatif de domicile de moins de 3 mois et compléter le Cerfa n°12669.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, il suffit de vous rendre sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.



TITRES SÉCURISÉS À GUERLÉDAN

UN NOUVEAU SERVICE DANS NOTRE COMMUNE

Lors de sa visite dans notre commune en début d'année, M. David COCHU, secrétaire général de la préfecture des Côtes-d'Armor et sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Brieuc, nous a sollicités pour la création d'un service de remise de titres sécurisés (cartes d'identité et passeports) dans notre collectivité. Par manque de centres spécialisés, l'obtention d'un tel document est aujourd'hui souvent très longue car la demande ne cesse de croître.

Notre commune a donc répondu favorablement à cette demande, et nous avons fait en sorte que tout soit opérationnel pour le mois de septembre, date de lancement de ce service.

Rozenn Morzadec et Pauline Le Duault assurent cette nouvelle activité depuis l'ouverture le 25 septembre 2023 en mairie de Saint-Guen. Elles ont toutes deux suivi une formation pour obtenir l'habilitation de la délivrance des titres. Depuis cette date, elles accueillent les demandeurs du fameux sésame.

Pour être opérationnelle, l'installation de ce nouveau service public a nécessité des travaux dans les locaux de la mairie de Saint-Guen. Le bureau a été réaménagé pour le rendre plus fonctionnel, l'isolation thermique et phonique des plafonds a été réalisée, l'éclairage a été nettement amélioré pour donner une confortable luminosité. L'accueil est aujourd'hui optimal, la réalisation des démarches administratives se fait dorénavant dans les meilleures conditions.

Depuis fin septembre, le service est mis en place et la satisfaction est aussi au rendez-vous. 420 demandes de

tout horizon ont d'ores et déjà été prises en compte. Certains demandeurs viennent parfois même d'autres régions, preuve en est qu'un tel service est attendu et que la demande est importante.

COMMENT OBTENIR UN TITRE ?

Chacun doit, avant toute chose, effectuer une pré-demande en ligne sur le site internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Cette pré-demande vous indiquera les documents nécessaires à fournir pour la création de ce titre. Il est important de présenter tous ces documents lors du rendez-vous sous peine de devoir revenir pour finaliser votre demande.



Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent se faire aider par Elodie et Pauline, de France Services.

Une fois cette pré-demande réalisée, il faut obtenir un rendez-vous en mairie. Ce rendez-vous ne peut se prendre que par le site Internet de la commune de Guerlédan. Il est important de savoir qu'aucune demande ne pourra se faire sur place ou par téléphone.

Une fois le titre élaboré et lorsqu'il est reçu en mairie, une information vous est envoyée pour reprendre un rendez-vous de remise du titre. La personne concernée doit se déplacer elle-même

pour le retirer, une prise d'empreinte est à nouveau réalisée pour cette dernière étape.

CRÉNEAUX DISPONIBLES :

- ▣ les matins du lundi au vendredi de 8h40 à 12h30
- ▣ les après-midi des lundis et mercredis de 15h30 à 18h
- ▣ les jeudis après-midi de 13h30 à 18h00

La mairie et l'Agence Postale de Saint-Guen restent ouvertes du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.



AMÉNAGEMENT RUE DU LAC : LA CHAUCIDOU

Récemment, des voies cyclables ont été aménagées rue du Lac afin de réduire la vitesse des véhicules automobiles, faciliter la circulation des usagers de la route et renforcer leur sécurité.

QUELQUES RÈGLES POUR UN BON USAGE DU CHAUCIDOU (chaussée à circulation douce) :

- Des panneaux signalent son début.
- Au sol, deux lignes discontinues séparent les bandes cyclables de la voie centrale à double sens. Des chevrons peints à distance régulière déterminent le sens de circulation des cyclistes.



• Tous les véhicules motorisés (sauf trottinettes électriques) doivent emprunter la voie centrale. Si deux voitures arrivent l'une en face de l'autre et que la piste cyclable n'est pas empruntée par un vélo, les deux voitures doivent se déporter sur la droite pour pouvoir se croiser sereinement. Si la piste est empruntée par un cycliste, la voiture doit lui laisser la priorité et le suivre à bonne distance avant de reprendre la voie centrale, sans le dépasser.

Après quelques semaines, il apparaît que les vitesses enregistrées ont diminué sur cette rue très passagère. Les cyclistes, quant à eux, y ont trouvé plus de sécurité.

LE CARREFOUR DES RUES DU LAC ET SAINTE-SUZANNE

DEUX PHOTOGRAPHIES SUFFISENT : AVANT ET APRÈS.

Profitant des vacances scolaires de La Toussaint, les anciens garages situés au carrefour des rues Sainte-Suzanne et du Lac ont été démolis. Ce sont là les premiers travaux qui sont réalisés dans le but de sécuriser la desserte des écoles et le carrefour. Pour cela, des places de stationnement et des cheminements piétonniers seront créés.



Cette première phase de travaux permet déjà de mieux visualiser la surface libérée pour le projet. Les autres phases programmées seront réalisées pendant les vacances scolaires afin de n'occasionner que le minimum de nuisances. Ils seront finalisés à l'été 2024 et donneront, à n'en pas douter, un nouvel espace sécurisé et plus agréable aux abords des écoles.



L'EPHAD

Depuis le début de cette année, différents travaux ont été réalisés à l'EPHAD du Roch Bido.

En raison d'un nombre important d'interventions sur le système de chauffage de l'établissement, les deux chaudières ont été remplacées pour éviter de nouvelles pannes et assurer un confort permanent aux résidents.

Suite au passage de la commission de sécurité et à ses prescriptions, un escalier de secours a été installé en façade nord de l'établissement pour faciliter les éventuelles évacuations.



L'ÉGLISE



Dans le précédent bulletin, il était fait état de la nécessité de réaliser des travaux de rénovation sur la toiture de l'église Saint-Pierre à Mûr-de-Bretagne. Ils ont démarré en début d'année et devaient se terminer au mois de juillet.

Mais, au fur et à mesure de leur avancée, d'autres désordres ont été mis à jour. Ainsi, la plupart des fenestrages (sur la sacristie, deux du côté des Halles et tous ceux du côté sud) réclamaient des travaux de maçonnerie

pour les consolider et les remettre à la verticale. Plus tard, les couvreurs ont constaté que les chénaux (côté Halles) avaient fait l'objet de travaux de modification afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie dans les gouttières. Au fil du temps, ces adaptations ont fait pourrir les bois de la charpente.

Certes, ces désagréments ont engendré des retards sur le chantier mais ils ont aussi permis de mettre en évidence l'état quelque peu dégradé de l'édifice et d'éviter des conséquences plus graves. **Aujourd'hui, les travaux sont enfin terminés, donnant à l'église un répit de quelques décennies avant de nouvelles interventions.**



RÉAMÉNAGEMENT ET VERDISSEMENT DU CIMETIÈRE À MÛR-DE-BRETAGNE

De nombreuses concessions étaient pour certaines arrivées à expiration et d'autres laissées sans entretien ou tout simplement à l'état d'abandon.

Ces constatations effectuées, il a fallu rechercher les concessionnaires ou leurs descendants. Ce travail de recherche a duré plusieurs années auxquelles s'ajoutent trois ans de procédure légale. A l'issue, il a été décidé de procéder au relevage des tombes concernées. Cette opération, aujourd'hui terminée, des emplacements sont désormais libres pour de nouvelles concessions : 85 à Mûr-de-Bretagne et 6 à Saint-Guen (où un travail avait déjà été commencé).

Pour ces prochaines années, il n'est donc plus nécessaire de se projeter vers une extension du cimetière de Mûr-de-Bretagne. A la suite, un programme d'engazonnement a été mis en place par nos services techniques. Il va se poursuivre dès les beaux jours revenus.

Toutes ces actions ont permis qu'aujourd'hui le cimetière de Mûr-de-Bretagne soit plus agréable et fonctionnel !



SIGNALISATION DE LANDROANNEC

En 2023, un plan de signalisation a été mis en place sur la route qui mène à la plage de Landroannec. Un panneau d'interdiction de stationner pour voitures et camping-cars a été posé des 2 côtés de la route. De gros blocs de pierre ont été installés sur toute la partie gauche afin d'empêcher le stationnement. Des places de parking sont réservées aux pêcheurs avec leur véhicule attelé. Auparavant, il était très difficile de se déplacer en voiture et même dangereux pour les piétons. Lors de la fête du lac, le 15 août dernier, les brocanteurs ont apprécié la fluidité de la circulation pour quitter le site.

Le stationnement des véhicules a été orienté vers deux parkings sur la route de Miléade, offrant plus de places. Une signalisation dédiée a été mise en place.

La plage est accessible rapidement grâce au chemin piétonnier créé. Il est possible de déposer les passagers à la plage ou à proximité de Miléade avant de rejoindre ces parkings.



DÉMOLITION ET RESTRUCTURATION DES BAINS-DOUCHES

Dans le précédent bulletin, il était fait état du projet de restructuration du bâtiment vétuste, abritant les bains-douches dans sa partie basse et de la démolition de la structure en bois située à l'étage.

Aujourd'hui, c'est chose faite pour la partie démolition. Dès le début 2024, les travaux vont se poursuivre dans



sa partie basse. Un local à usage de bureaux ou commercial y sera créé et des nouveaux sanitaires y seront installés.

Laisse libre, l'étage sera aménagé afin de dégager la vue sur l'église depuis la rue du Centre. Du mobilier urbain agrémente aussi cet espace.



RÉSEAU EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



Loudéac Communauté Bretagne Centre a priorisé les travaux sur le réseau d'eau potable de Mûr-de-Bretagne :

→ Carrefour rue de Sainte-Suzanne, rue du Lac, rue de Bel Air, village de Curlan.

La SAUR à Saint-Guen :

→ rue de la Gare, rue Julien Maunoir et rue Surcouf, ces travaux seront également réalisés en 2024.

A Mûr-de-Bretagne, pendant les fortes pluies, le débit d'eaux pluviales qui arrive aux lagunes est beaucoup trop important pour le bon traitement des eaux usées. Après les études organisées par le service assainissement de LCBC, la collectivité réalisera les travaux de déconnexion des avaloirs d'eau pluviales raccordés au réseau d'eaux usées. Sont concernées : rue du Port, rue de Pontivy, rue du Pont de Fer et rue de Bellevue. Ces travaux démarreront aux environs du 15 janvier prochain. Quatre bâtiments municipaux présentant les mêmes défauts seront ensuite mis en conformité.

VOIRIE ET TRAVAUX DIVERS

Lors de la commission d'appel d'offres du 25 octobre 2023, l'entreprise SPTP de Ploufragan a été retenue pour un marché à bons de commande.

Le réaménagement de la rue des Ardoisiers sera entrepris à partir de la rue des Pins. La réfection du carrefour au niveau de l'écluse de Poulhibet est programmée.

A Saint-Guen, une réfection avec reprise ponctuelle est prévue à la Lande. Le trottoir de la rue du Coteau sera refait du côté de l'étang. Prochainement, les lignes électriques et téléphoniques seront enterrées par l'entreprise SADER de Loudéac : rue du Sénéchal et rue Théodore Botrel, en prévision de l'aménagement du bourg. Pour limiter la vitesse excessive à l'entrée de nos bourgs, un plateau sera posé : à Saint-Guen, au niveau de la voie verte et à Mûr-de-Bretagne, à la sortie du terrain de football.



Nous attendons les devis de la rénovation de la toiture fatiguée du gîte d'étape à Saint-Guen.

Des barrières en bois ont retrouvé leur place sur le site de la chapelle Saint-Elouan avec la participation de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine. Le plancher sous le clocher qui menaçait de s'effondrer a été refait ainsi que le bâti qui soutient la cloche.

Nous venons de faire l'inventaire des douves sur Guerlédan. Un curage s'avère nécessaire dans de nombreux endroits afin de préserver l'état de nos routes.

Parallèlement, nous préparons le programme important de voirie 2024 avec l'entreprise SPTP.

ÉLAGAGE

Sécurité des personnes, préservation des réseaux, esthétique des parcs et jardins et santé des végétaux.
L'ÉLAGAGE, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE AU BÉNÉFICE DE TOUS

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, la tempête Ciaran touchait notre région. Les réseaux électriques et de téléphonie ont été fortement atteints. De nombreuses coupures ont été dues à la chute d'arbres et de branches cassées.

Merci aux services techniques et aux bénévoles pour le temps passé à dégager les routes et chemins encombrés en bravant le risque à chaque instant.

Les propriétaires riverains et leurs locataires ont des obligations : les arbres, arbustes, haies, branches qui surplombent le sol des voies communales et départementales doivent être coupés sur une hauteur de six mètres.

Il faut élaguer et entretenir régulièrement les arbres afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, de téléphone et d'éclairage public.

Si vous ne pouvez ou ne voulez pas élaguer autour de votre propriété, la commune peut exécuter ces travaux aux frais des propriétaires ou leurs représentants.

A ce jour, il y a encore beaucoup de branches qui touchent les fils, source de problèmes à venir.



DES ABORDS ÉLAGUÉS, UN RÉSEAU PRÉSERVÉ

En favorisant une démarche pérenne et récurrente d'élagage au sein de la collectivité, le taux de signalisations diminue de 50%.
Par ailleurs, en coordination avec les opérateurs, des campagnes d'élagage peuvent être organisées par les collectivités sur l'ensemble de leur territoire.
Ces initiatives ont déjà démontré toute leur efficacité dans la sauvegarde de ces réseaux.



Recrute !

Envie d'un nouveau challenge ?

Rejoignez-nous !

Qualité

MAINTENANCE

Production

Sécurité

LOGISTIQUE

Commerce

Boscher Volailles - Z.A. de Guergadic Mûr de Bretagne - 22 530 GUERLEDAN
02.96.67.10.39 - personnel@boscher-volailles.com

PARTAGER

PRENONS SOIN DES ESPACES PUBLICS



Le site de Landroannec est un espace naturel qui demandait à être protégé des incivilités.

L'été dernier, les employés communaux ont passé deux heures, plusieurs fois par semaine et en particulier le lundi à nettoyer le site. Le tri n'étant pas respecté, la municipalité a décidé de retirer les poubelles. Désormais un panneau à l'entrée indique « Espace naturel, ramenez vos déchets » et, sur chaque table, un petit pictogramme rappelle la consigne.

Tous les espaces publics se retrouvent souillés, pour preuve la quantité de déchets ramassés à Mûr-de-Bretagne lors de la 1/2 journée citoyenne du 14 octobre. Plusieurs sacs de détritus contenant du plastique, des canettes, du verre et même de la ferraille ont été remplis.

**FAISONS TOUS UN EFFORT POUR EMPORTER
NOS DÉCHETS ET LES TRIER CHEZ NOUS !**



**MERCI À TOUS CEUX QUI, PLUS NOMBREUX, ONT PARTICIPÉ À CETTE DEMI-JOURNÉE CITOYENNE À MÛR-DE-BRETAGNE ET À SAINT-GUEN.
La prochaine aura lieu en avril, nous vous invitons à venir avec vos enfants et petits-enfants à cette matinée de partage !**

SONS DE BRETAGNE 2023 : RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE À L'EHPAD

Le jeudi 20 juillet, le festival « Sons de Bretagne » a fait étape dans notre Maison de Retraite grâce au groupe « Les frères Paranthoen », duo de musique traditionnelle, accompagnant leur chant par le violon et l'accordéon. Dans une volonté de rencontre intergénérationnelle, ce

réцитал était prévu à l'EHPAD du Roch ar Budo en présence des enfants de l'ALSH « Le Petit Monde ». Les deux musiciens ont captivé petits et grands avec beaucoup de tendresse et d'humour. L'après-midi s'est clôturé dans la bonne humeur par un goûter partagé.



La colocation AGES ET VIE pour personnes âgées dépendantes (GIR 2-3-4) ou isolées, vous accueille sur la Commune de Guerlédan au 7 Allée des Marronniers. La présence d'auxiliaires de vie sur place 24h/24 et 7j/7 pour vous accompagner au quotidien.

**ÂGES
ET VIE**

La Colocation possède 10 chambres disponibles avec une belle pièce de vie commune, un accès proche des commodités, des intervenants extérieurs : infirmiers, pédicure, coiffeur... ainsi que des temps d'animations.

N'HÉSITÉZ PAS À VENIR NOUS RENDRE VISITE POUR VOUS OU L'UN DE PROCHE.



NOMBREUSES NOUVEAUTÉS
POUR LA FIN D'ANNÉE !

CHOCO CHUP'S



CHOCO TRISKELS



PANIER ET SACS CADEAUX
RÉALISÉS À LA DEMANDE
SELON VOS ENVIES



NOUVEAUX ASSORTIMENTS DE
CHOCOLATS POUR L'ASSOCIATION
RAYON DE SOLEIL*



22530 GUERLÉDAN - MÛR DE BRETAGNE
WWW.BISCUITERIEDEGUERLEDAN.FR



* EN DÉCEMBRE : 1 CRÉATION CHOCOLAT MAISON ACHETÉE = 5% REVERSÉS À L'ASSOCIATION RAYON DE SOLEIL DE GUERLÉDAN

RÉTROSPECTIVE

FEST-NOZ DE LA ROCHE
5 AOÛT



FETE DU LAC
15 AOÛT

Photo : Jean Lesoen



Photo : Jean Lesoen



SONS DE
BRETAGNE



RANDONNÉE
DE ST-GUEN



PRIX DES COMMERÇANTS
25 AOÛT



DÉFILÉ LORS DE LA JOURNÉE
PLAISIRS, ORGANISÉE PAR
L'APEL ST-JOSEPH



DEUXIÈME SEMESTRE



CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES
ET DE DRESSAGE
CENTRE ÉQUESTRE DE GUERLÉDAN
SEPTEMBRE



TABLÉE DE LOÏC, REPAS CHAMPÊTRE
PROPOSÉ PAR LE CHEF ÉTOILÉ
CHRISTOPHE LE FUR TOUS LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ



PODIUM DES FILLES

TRAIL DU LAC
9 SEPTEMBRE



CEREMONIE
DU 11 NOVEMBRE



SAINTE-SUZANNE

DU FOOT À L'ARBITRAGE AU NIVEAU NATIONAL

Licencié au FC Poulancré jusqu'en U15, Maël Chesnais, 19 ans, originaire de Guerlédan, étudiant en filière « Thermique - énergétique » à Lorient, fait désormais partie du corps arbitral. Cette passion est née suite à l'arbitrage de matches à l'occasion du Tournoi International de Guerlédan.

Maël a débuté sa formation d'arbitre en 2019, ce qui lui a permis d'officier au niveau district. Ensuite, il a intégré la section sport étude au lycée « le Gros Chêne » de Pontivy profitant de parfaire sa condition physique indispensable pour cette pratique.



En juin 2023, une nouvelle marche est franchie par Maël en validant les différents modules lui permettant d'arbitrer des matches en catégorie U17 au niveau national et lui donnant l'occasion d'officier du Finistère jusqu'à la Sarthe.

Guerlédan est fière de mettre à l'honneur un jeune qui gravit les échelons dans sa passion avec toujours l'envie d'évoluer.

**NOUS SOUHAITONS À MAËL
LE MEILLEUR ET UN BEL
ÉPANOUISSEMENT
DANS SON ACTIVITÉ.**

DE GUERLÉDAN À LA RÉUNION



Pour un traileur « la diagonale des fous », une expédition de 165 kms sur les sentiers de l'île de la Réunion, est un challenge majeur. L'objectif de nos deux sportifs de Guerlédan, Stephen Guillouzy et Gaël Le Gloannec, était de finir cet ultra trail mais aussi d'améliorer le temps de la dernière fois tout en prenant du plaisir.

Une course qui demande un an de préparation à raison de 10 heures de trail par semaine.

Ayant validé les qualifications, les deux sportifs ont pu finaliser leurs inscriptions et monter dans l'avion direction « La Réunion ».

Pour nos deux coureurs, le départ a été donné le jeudi 19 octobre 2023 à 21h dans une ambiance de

musique, de ferveur et d'applaudissements qui rendent l'instant mémorable. Une première nuit qui s'est bien passée. Tout en restant concentrés sur la course, Stephen et Gaël ont pris le temps de profiter de ce paysage magnifique qui redonne le moral dans les moments plus difficiles.

Sur la deuxième partie, sont apparus la fatigue, les douleurs musculaires et les soucis d'estomac mais qu'ils ont réussi à gérer.

Stephen a effectué ses 165 kms en 33h16 et Gaël en 38h30, objectif atteint, le temps a été amélioré par rapport à la dernière fois.

**FÉLICITATIONS À NOS DEUX
COMPÉTITEURS !**



THOMAS JAN : COUTURIER PASSIONNÉ

Couturier et passionné des costumes traditionnels de Bretagne, j'aime ajouter à mes créations ce clin d'œil aux vêtements d'autrefois, qui font partis de la richesse de notre patrimoine culturel breton. Mes graphismes sont librement inspirés de ces gars et filles du pays qui furent immortalisés dans leurs plus beaux atours sur les cartes postales anciennes. Ces silhouettes sont brodées entièrement à la main dans mon atelier à Guerlédan. Comme en écho à l'ornementation des vêtements anciens, la broderie au fil prend place sur un tee-shirt. Pour les femmes (et bientôt pour les hommes), de façon casual ou sportswear, ce basique du dressing est facile et agréable à porter en toutes saisons.

Les modèles sont déclinés en plusieurs tailles, réalisés en mini-série ou sur commande.

<https://thomasjanboutique.etsy.com>
Instagram: @thomas_jan



Groupama
la vraie vie s'assure ici

8 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN
Tél. : 02 96 26 06 06 - Site : www.groupama.fr

Intermarché
contact

GUERLÉDAN

partenaire de la vie locale

**OUVERT
LE DIMANCHE MATIN**



Drive



Laverie



Reproduction



Station service



Gonfleur pneus



LE CERCLE CELTIQUE DE MÛR COLLECTE TOUJOURS, VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE DES TRÉSORS À NOUS MONTRER !



Plus d'infos sur le costume : <http://www.heritaj.bzh/page/fc-13-mur-1890-1920>

POURQUOI ?

TRÈS SOUVENT, LES PHOTOS ANCIENNES, LES PIÈCES DE COSTUMES ET AUTRES DOCUMENTS D'ARCHIVES RELATIFS À LA MODE ET AUX COUTUMES D'AUTREFOIS SONT MALHEUREUSEMENT JETÉS. POURTANT ILS SONT DES TÉMOIGNAGES FONDAMENTAUX POUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE. SOIGNEUSEMENT CONSERVÉS ET/OU NUMÉRISÉS AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION, ILS SONT UNE SOURCE PRÉCIEUSE POUR NOUS AIDER À CONFECTIONNER NOS COSTUMES ET PLUS LARGEMENT, ÉTENDRE NOS CONNAISSANCES SUR NOTRE TERROIR... NE JETEZ PLUS !

QUOI ?

DE LA FIN DU XIXÈME AU MILIEU DU XXÈME: DESSINS, PEINTURES, PHOTOS DE FAMILLE (MARIAGE, GROUPE, PORTRAIT, SCÈNE DE VIE QUOTIDIENNE). MAIS AUSSI DES PIÈCES TEXTILES. PAR EXEMPLE LA COIFFE LOCALE : LE CAPOT ! JUPE, TABLIER, CHÂLE, GUIMPE, PANTALON, GILET, VESTE... (ET BIEN D'AUTRES ENCORE !) ÉGALEMENT LES ACCESSOIRES ET LE PETIT OUTILLAGE, TELS QUE : GLOBE DE MARIAGE, BIJOUX, USTENSILES DE COIFFURE, MATÉRIEL DE COUTURE, DE BRODERIE, DE REPASSAGE... ET BIEN SÛR, NOUS SERIONS RAVI D'ÉCOUTER UNE CHANSON, UN RÉCIT OU UNE ANECDOTE DE VOS SOUVENIRS.

COMMENT ?

SELON VOS DISPONIBILITÉS, NOUS VENONS À VOTRE RENCONTRE POUR DISCUTER ENSEMBLE AUTOUR DE VOS SOUVENIRS, DE VOS DOCUMENTS D'ARCHIVES. LA PHOTOGRAPHIE ET/OU LA NUMÉRISATION DE VOS PIÈCES ANCIENNES EST POSSIBLE. PARTAGEZ L'INFORMATION AUTOUR DE VOUS !

CONTACTS - THOMAS JAN : 06 89 86 71 53 & ANAÏS LE MAUX : 06 22 98 40 50

MAIL : COLLECTAGE.CERCLEMUR@GMAIL.COM



CERCLE CELTIQUE BREIZH NEVEZ MUR DE BRETAGNE

MOTS DES ÉLUS

DÉJÀ 10 ANS DE LABEUR !

Il y a tout juste 10 ans, nous définissons avec Hervé LE LU notre « feuille de route » avec une ambition majeure : reconstruire Guerlédan ! Au cours de ces dix années, grâce à la commune nouvelle et aux partenaires Loudéac Communauté Bretagne Centre, Département, Région, Etat..., nous avons réussi à transformer le paysage de nos bourgs : le cabinet de santé, les halles, la maison de l'enfance, la gendarmerie, les aménagements à l'école, le terrain multisports, les logements locatifs, le gymnase, le centre de secours, la rénovation de nos réseaux d'eau potable et d'assainissement, la toiture de l'église...tout en accueillant de nouveaux habitants, de nouveaux commerces, artisans et entreprises.

Ce second mandat est particulier car il a débuté par deux années de crise sanitaire, auxquelles ont succédé une crise de l'énergie, une forte inflation, une crise des EHPAD et pour finir...une tempête. Cette période a évidemment bouleversé nos modes de vie et nos priorités. Nous sommes plus attentifs à notre cadre de vie. Le succès des festivités, la convivialité du marché et les effectifs de nos associations en témoignent.

Bien au-delà des oppositions traditionnelles, nous sommes loin d'être au repos et gardons le même état d'esprit : proposer, débattre et penser nos bourgs de demain. Tout changement suscite des inquiétudes et c'est normal, mais l'immobilisme - « c'était mieux avant » - ne mène à rien, bien au contraire. Nous allons continuer à offrir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles un parcours éducatif de qualité sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires tout en améliorant notre parcours de santé.

De belles surprises vous attendent et à l'issue de ce mandat (2026), Guerlédan, à Mûr-de-Bretagne et à Saint-Guen, sera une commune encore plus familiale, plus verte, plus conviviale et dynamique.

Nous remercions tous les agents municipaux pour leur engagement, permanent, à votre service. Pour cette nouvelle année, nous réitérons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches !

Pour l'équipe municipale
Le Maire, Eric LE BOUDEC

LE MOT DE LA MINORITÉ

Rédigé collectivement par : Michel Jego, Françoise Le Boudec, Florent Le Bris, Monique Le Clézio

2023 n'aura pas été à l'image de 2022 sur le plan climatique en Bretagne. Nos manifestations ou l'activité touristique de notre secteur sont affectées par l'ampleur de ces épisodes, de pluie ou récemment de tempête. Le dérèglement climatique n'est pas qu'une vue de l'esprit et à notre échelle, la commune doit aussi s'adapter dans la gestion énergétique, de l'eau... Le bourg de Mûr est en évolution avec des projets que nous avons inscrits dans notre programme en 2020 :

- L'aménagement d'un parking pour assurer la sécurité aux abords des écoles. Pour autant ce projet nous interroge car il bouge depuis l'origine avec un coût qui a bondi de 250 000 € fin 2022 à 450 000 €TTC aujourd'hui...certaines dépenses n'étant pas incluses (acquisitions immobilières, démolition, indemnités pour échanges de terrains)
- Les sanitaires de la rue du centre à rénover et moderniser mais en aucun cas nous n'imaginions araser l'ancien Office de tourisme (le coût restant flou : 64 826€ ou 46 155€) et surtout sans véritable débat avec la population

Alors que la gestion des biens publics dans le cadre du développement durable privilégie la réhabilitation, nous considérons que l'entretien des bâtiments et de la voirie devrait être une priorité.

Or, nous lisons qu'au château l'installation d'artistes va se faire prochainement alors que des infiltrations en toiture ne sont pas traitées engendrant de forts dommages que certains habitants ont pu constater. Parallèlement, le marché de voirie traité pour 2023-2026 ira essentiellement aux travaux des eaux pluviales au détriment des besoins d'entretien des routes que nous empruntons tous.

Et à Saint Guen, quelle actualité ? La commune n'est pas souvent concernée par les projets de Guerlédan.

Maintenir une activité commerciale dans nos petites communes n'est pas simple mais dans le contexte d'inflation que nous connaissons tous l'équité est de rigueur. D'où notre abstention sur l'aménagement tarifaire du commerce de Landroannec. On nous promet régulièrement des arrivées de porteurs de projet mais l'installation n'est pas forcément au rendez-vous.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de belles fêtes.

AGENDA

JANVIER

dimanche 07	Commune	Voeux à la population	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 11	Club de l'Amitié	Concours de belote	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 13	Commune	Vœux à la population	SAINT-GUEN
vendredi 19	Guerlédan Aventures	Remerciements trail du Lac	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 20	Tréteaux mûrois	Théâtre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 21	Tréteaux mûrois	Théâtre	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 26	APEL St Joseph	Portes Ouvertes au collège	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 27	APEL St Joseph	Portes Ouvertes au collège	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 27	Club de l'Amitié	Repas du club	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 27	Tréteaux mûrois	Théâtre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 28	Tréteaux mûrois	Théâtre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 28	Rayon de soleil	Trail du bois de Cornec	MÛR-DE-BRETAGNE

FÉVRIER

samedi 03	Tréteaux mûrois	Théâtre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 04	Tréteaux mûrois	Théâtre	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 10	ESM Foot Saint-Guen	Steack frites	SAINT GUEN
jeudi 15	Club de l'Amitié	Concours de belote	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 18	Rayon de soleil (organisé par 3 élèves de la MFR)	Brocante	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 18	Ass. Les Chevaux du Lac + Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 25	Rayon de soleil	Assemblée Générale	MÛR-DE-BRETAGNE

MARS

vendredi 01	Groupama	Assemblée Générale	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 09	Guerlédan Aventures	Corrida Mûr	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 10	Rayon de soleil (organisé par 4 élèves de Xavier Grall)	Fest Deiz	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 14	Club de l'Amitié	Concours de belote	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 16	Comité de jumelage	Paëlla	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 17	Association Canal Guerlédan Pontivy	Conférences, démonstrations, sorties nature	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 17	Ass. Les Chevaux du Lac + Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
mardi 19	Anciens Combattants	Commémoration	SAINT-GUEN
mardi 19	FNACA de Guerlédan	Commémoration	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 23	APEL St Joseph	Portes ouvertes école	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 23	Société de Chasse Saint-Hubert	Repas des chasseurs et propriétaires	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 23	Les Mains Vertes de Guerlédan	Fabrication de produits naturels	SAINT-GUEN
dimanche 24	Club de l'Amitié	Fest Deiz	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 31	Ass. Les Chevaux du Lac + Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE

AVRIL

samedi 06	Club de l'Amitié	Concours de belote pour Rayon de Soleil	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 13	Commune	1/2 journée citoyenne	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 14	Les Mains Vertes de Guerlédan	Troc de plantes	SAINT-GUEN
samedi 20	FC Poulancré	Repas	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 21	Association Canal Guerlédan Pontivy	Conférences, démonstrations, sorties nature	MÛR-DE-BRETAGNE



MAI

samedi 04	Asso de sauv. chapelle Sainte-Suzanne	Rando gourmande	MÛR-DE-BRETAGNE
mercredi 08	Anciens Combattants Mûr-de-Bretagne	Commémoration	MÛR-DE-BRETAGNE
mercredi 08	Anciens Combattants Saint-Guen	Commémoration	SAINT-GUEN
jeudi 09	Amicale Laïque	Brocante	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 11	Ass. Les Chevaux du Lac + Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 12	Ass. Les Chevaux du Lac + Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 16	Club de l'Amitié	Concours de belote	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 19	Association Canal Guerlédan Pontivy	Conférences, démonstrations, sorties nature	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 25	Comité des fêtes Saint-Guen	Fête des voisins	SAINT-GUEN
dimanche 26	APEL St Joseph	Kermesse + repas	MÛR-DE-BRETAGNE

JUIN

dimanche 02	Ass. Les Chevaux du Lac + Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 08	FC Poulancré	TIG	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 09			
jeudi 13	Club de l'Amitié	Concours de belote	MÛR-DE-BRETAGNE
vendredi 14	Amicale laïque	Fête des écoles	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 15	Commune	Fête de la St Hervé	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 15	Asso Sauv. des chapelles Saint-Guen + paroisse	Pardon de St-Pabu	SAINT-GUEN
dimanche 16	Association Canal Guerlédan Pontivy	conférences, démonstrations, sorties nature	MÛR-DE-BRETAGNE
samedi 22	Ass. Les Chevaux du Lac + Ecurie Guerlédan	Concours équestre	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 23			
dimanche 23	Paroisse & comité St-Jean	Pardon et repas champêtre	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 27	Sons de Bretagne	Concert	
samedi 29	Asso. Sauv. Chapelles Saint-Guen	Rando gourmande	SAINT-GUEN
samedi 29	Cercle Breizh Nevez	Spectacle	MÛR-DE-BRETAGNE

JUILLET

du 01 au 31	Association Canal Guerlédan Pontivy	Expositions d'artistes	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 04	Sons de Bretagne	Concert	
vendredi 05	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 07	Ass Sauv. Ste Suzanne + paroisse	Repas + Pardon Ste Suzanne	MÛR-DE-BRETAGNE
jeudi 11	Sons de Bretagne	Concert	
vendredi 12	Commune	Marché estival	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 14	Cercle Breizh Nevez	Concours de la ronde	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 14	Anciens Combattants	Commémoration	MÛR-DE-BRETAGNE
dimanche 14	Commune	Fest-noz et feu d'artifice	MÛR-DE-BRETAGNE

INVITATION



Bonne ✨
Année
2024



Le maire, les maires délégués, les maires adjoints et les conseillers municipaux vous invitent aux

Cérémonies des vœux

Dimanche 7 janvier 2024 à 11H00
À la salle des fêtes de Mûr-de-Bretagne

Samedi 13 janvier 2024 à 11H00
À la salle des fêtes de Saint-Guen

Mairie de Guerlédan
2, rue Sainte-Suzanne – Mûr-de-Bretagne 22530 GUERLEDAN
5, rue du Sénéchal – Saint-Guen 22530 GUERLEDAN
Tél : 02 96 28 51 32 – Mèl : accueil@mairieguerledan.bzh
Site : www.mairieguerledan.bzh

